



TERRITORIAUX DE L'ALBIGEOIS

Madame le Maire d'Albi et Présidente
de l'Agglomération,
Mairie d'Albi

Albi, le 30 avril 2026,

Objet : Mesures d'urgence pour garantir le pouvoir de vivre des agents de la Ville d'Albi et de l'Agglomération

LETTRE OUVERTE à Madame la Maire-Présidente

Madame la Maire-Présidente,

Notre syndicat souhaite vous alerter sur la dégradation inquiétante du pouvoir de vivre des agents, qui nécessite des réponses immédiates.

Les prix des carburants atteignent des records. À la pompe comme sur les factures d'énergie, mais aussi par répercussion sur nombre des produits du quotidien, l'Insee le mesure, l'addition va être de plus en plus salée, d'autant que l'inflation repart à la hausse.

Gérer un budget familial devient un casse-tête : augmentation des dépenses d'énergie, des carburants, des tarifs des mutuelles et assurances, des denrées alimentaires... Les agents en sont presque à choisir entre faire un plein d'essence ou manger. Ils renoncent, au détriment de leur santé, à certains soins. Ils renoncent à faire changer leurs pneus, prenant le risque d'une amende ou d'un accident.

Ils sont au bout des économies qu'ils peuvent faire pour parvenir tant bien que mal à boucler les fins de mois.

Car pendant ce temps, les salaires, eux, n'augmentent pas.

C'est d'autant plus vrai s'agissant des agents de la Fonction Publique. Au 1^{er} janvier 2026, le point d'indice n'ayant pas évolué significativement depuis des années, ce ne sont pas moins de cinq échelons du grade C1 et les trois premiers échelons du grade C2 qui sont passés au dessous du Smic.

Ne pouvant pas légalement être payés moins que le Smic, plusieurs centaines de milliers d'agents publics doivent donc recevoir depuis le 1er janvier une « indemnité différentielle ».

Depuis 2000, à cause du gel ou de l'augmentation insuffisante du point d'indice, **les agents de la fonction publique ont vu fondre leur pouvoir d'achat de 28,6 %**. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2000, il ne serait pas à 4,92 € comme aujourd'hui, mais à 6,50 €.

Au delà des chiffres, ce sont des centaines de milliers d'agents territoriaux qui peinent à joindre les deux bouts.

Même le ministre des Comptes Publics, David Amiel, reconnaît que « le tassement des grilles désespèrent les agents qui ne voient plus de progression salariale », sans apporter toutefois de réponse concrète.

Ce tassement des salaires est aggravé par les mesures mises en place par le gouvernement Macron pour les agents en maladie, qui perdent un jour de carence par arrêt de travail pour maladie ordinaire, assorti d'une perte de 10 % du traitement.

Vous le savez, la CGT porte un certain nombre de revendications auprès de nos gouvernements successifs : augmentations générales de salaires, et pour les agents publics, revalorisation du point d'indice à au moins 6 euros, suppression des jours de carence et 100 % Sécu, encadrement des prix de l'énergie, fiscalité plus juste, taxation des superprofits, investissements publics massifs pour réduire les dépenses contraintes...

Dans l'attente de l'obtention de ces revendications, notre syndicat porte auprès de vous et de votre administration la nécessité de prendre des mesures rapides pour aider les agents publics albigeois à traverser cette période difficile.

Nous avons déjà alerté à plusieurs reprises votre administration et les élus aux Ressources humaines sur la gravité de la situation : un nombre croissant d'agents nous font part de difficultés financières, ne parviennent plus à régler leurs factures, se privent de vacances, de loisirs, glissent vers le surendettement, voire la pauvreté.

Ils et elles sont très nombreux à nous faire part de leurs difficultés.

Vous ne pouvez pas faire « l'éloge » des agents territoriaux et ne pas prendre en compte les attentes et leurs besoins.

Aussi, **notre syndicat vous demande de réunir instamment les acteurs du dialogue social pour entamer des discussions sur**

- **les solutions pouvant immédiatement et quasiment sans coût être mises en place ou étendues pour limiter les déplacements** avec des véhicules personnels : élargissement du télétravail, adaptation des horaires des agents pour favoriser les transports en commun et le co-voiturage, campagne de communication pour mettre en avant les services de co-voiturage promus par l'Agglo, gestion rationalisée et davantage partagée du pool de véhicules de service...

Au niveau local, dans les collectivités locales, mairies, agglomérations, pour beaucoup d'agents la voiture est indispensable pour se rendre au travail. En 2021, la DRH avait estimé le nombre d'agents travaillant pour la Ville ou l'Agglomération mais habitant en dehors de l'aire urbaine albigeoise à près de 50 % des effectifs. Certains de nos collègues font plusieurs dizaines de kilomètres quotidiennement pour venir travailler (de Toulouse, Castres, Gaillac, Cordes, Carmaux, etc.).

Certains sont même contraints d'utiliser leur véhicule personnel dans le cadre du travail : agents en astreinte sans véhicule de service, agents effectuant des déplacements entre plusieurs sites ou se rendant à des réunions...

- des mesures d'urgence assorties de décisions pérennes concernant les salaires, pour la partie qui vous incombe, à savoir le RIFSEEP.

Lors du conflit qui nous a opposés et à l'issue duquel nous avons arraché des augmentations de l'IFSE pour tous les agents fin 2024, il était entendu que nous devions revenir à la table des négociations en 2026, pour notamment la mise en conformité du RIFSEEP par l'attribution du CIA.

Au vu de l'urgence, nous demandons donc que ces négociations s'ouvrent sans délai.

Pour la CGT, elles doivent nous permettre de balayer toutes les composantes salariales sur lesquelles vous pouvez agir : **IFSE, CIA, prime annuelle de juin et novembre**, ainsi que les autres mesures d'aide au pouvoir de vivre telles que la **participation à la mutuelle et à la prévoyance, l'attribution des ticket-resto**, etc.

Ces propositions s'inscrivent dans une volonté de dialogue constructif et de recherche de solutions négociées.

Nous espérons que vous prenez la mesure de l'urgence de la situation, et répondrez favorablement et rapidement à notre demande d'ouverture de discussions.

Nous restons à votre entière disposition pour échanger sur ces mesures et envisager leur mise en œuvre dans les meilleures conditions.

Dans l'attente, acceptez, Madame, la maire-Présidente, notre sincère considération.

La Secrétaire générale,
Magali MICHOT

Syndicat C.G.T.
Territoriaux de l'Albigeois
5, rue de Metz - 81000 ALBI
Tél/Fax : 05 63 38 02 52